



Novembre 2005 - N° 36

Observatoire du Romorantinais

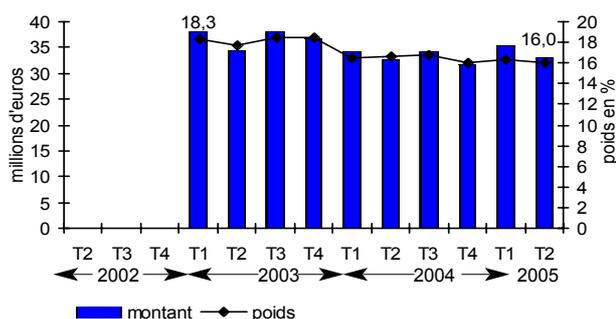
Tableau de bord n° 8 - Deuxième trimestre 2005

Le Chômage en forte baisse dans le Romorantinais

Après un hiver difficile, l'activité a retrouvé quelques couleurs au printemps. Ce n'est cependant pas l'euphorie, car **les indicateurs se situent dans l'ensemble à des niveaux inférieurs à ceux du 2ème trimestre 2004**. C'est notamment le cas pour les déclarations d'embauche et les offres d'emploi durables. **La situation apparaît de surcroît plus délicate en Romorantinais** que dans le reste du Loir-et-Cher. Ainsi, **le poids économique de l'arrondissement s'effrite à nouveau**, alors que des signes encourageants étaient apparus précédemment.

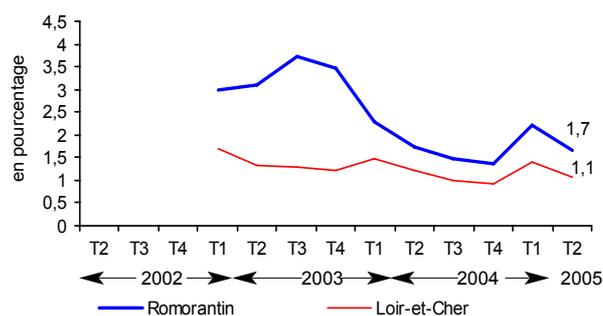
En revanche, **d'excellentes nouvelles sont enregistrées sur le front du chômage**. Les nouvelles demandes sont sur une tendance baissière qui ne cesse de se confirmer et **les effectifs des chômeurs ont enfin amorcé une forte décrue : 7 % de moins en un an**. Le **taux de chômage**, qui avait passé la barre des 10 % durant deux trimestres consécutifs, **a opéré un repli spectaculaire** au printemps pour revenir fin juin à 9,6 %. C'est encore trop et cela commence à peser sur les ménages, comme en témoigne la **dégradation de certains indicateurs de précarité**.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

1 Après une légère pause au 1er trimestre, l'amenuisement du poids économique du Romorantinais dans le département a repris. En juin, le montant des cotisations salariales appelées auprès des entreprises de l'arrondissement représente en effet 16 % du total départemental, contre 16,4 % en mars. Précisons que l'URSSAF a mis en place une nouvelle série statistique qui relève néanmoins ce poids par rapport aux précédentes données. L'activité générale s'est essoufflée durant le printemps, mais le repli est plus accentué dans le Romorantinais, le montant des cotisations subissant une baisse de 7 % en trois mois, contre 5 % en Loir-et-Cher.

A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

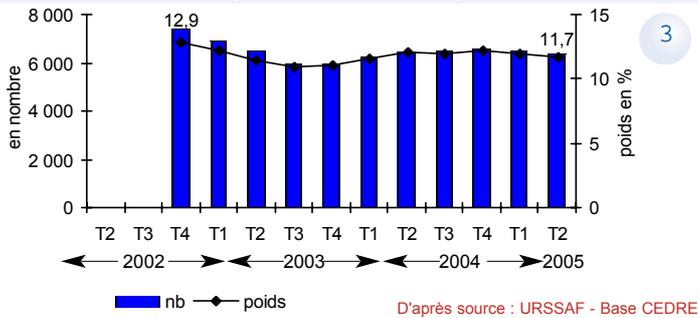
Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La situation financière des entreprises du Romorantinais apparaît aujourd'hui beaucoup plus saine. La part des cotisations qui restent dues à l'échéance est l'une des plus faibles enregistrées depuis trois ans. Elle demeure cependant un peu supérieure à la moyenne départementale.

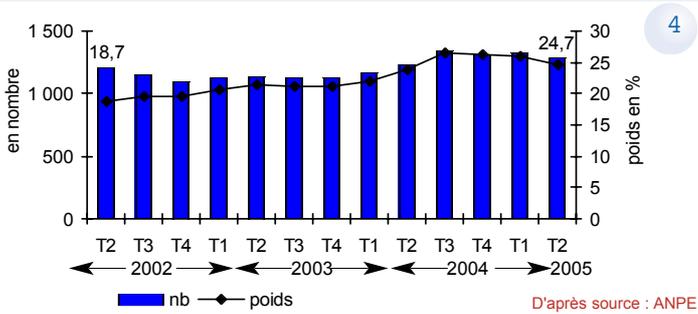
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

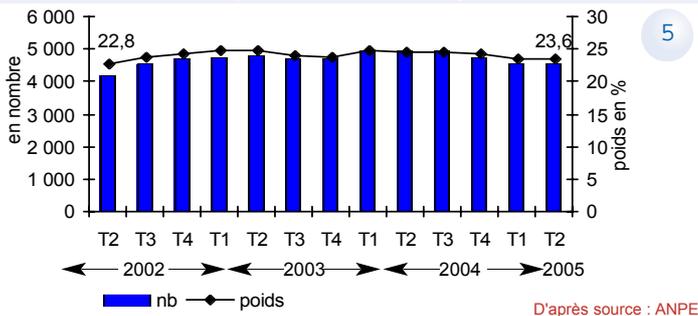
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



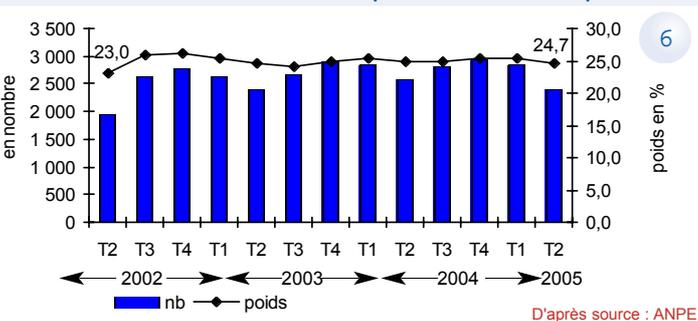
Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



3 Entre avril et juin, les besoins en main d'œuvre se sont sensiblement redressés par rapport au 1er trimestre, tant dans le Romorantinais que dans l'ensemble du Loir-et-Cher. Le nombre des déclarations d'embauche est toutefois inférieur à celui du printemps 2004. En données cumulées sur 12 mois, elles affichent d'ailleurs un recul de 1,5 % dans l'arrondissement, alors qu'elles ont progressé de 2 % en Loir-et-Cher. De ce fait, le poids de la zone d'emploi fléchit de nouveau, à 11,7 %.

4 Il en va de même pour les offres d'emploi durables. Elles augmentent sur le trimestre, mais cette évolution apparaît essentiellement comme un effet saisonnier puisqu'elles sont inférieures de 9 % à celle du printemps 2004. Ce recul est de surcroît propre au Romorantinais, le Loir-et-Cher enregistrant dans l'ensemble une hausse de 8 %. D'ailleurs, en données cumulées, on retrouve cette distorsion : - 2,9 % pour l'arrondissement, + 2,2 % pour le département.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

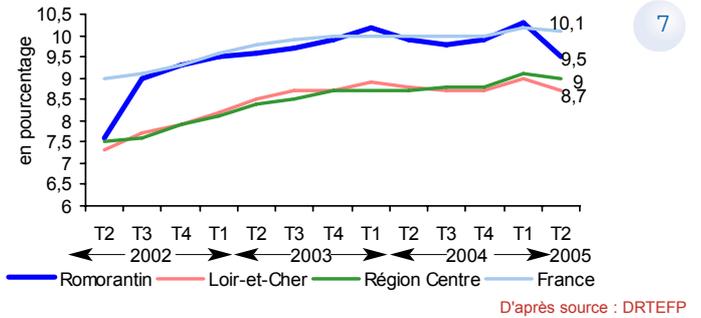
5 Les nouvelles inscriptions à l'ANPE poursuivent leur mouvement de baisse amorcé depuis début 2004 à un rythme annuel toujours plus élevé dans le Romorantinais (- 8,1 % contre - 4,3 % pour l'ensemble du département). L'écart d'évolution s'est cependant réduit par rapport au trimestre précédent.

6 La contraction des flux a un effet bénéfique sur le stock. Le nombre de chômeurs de catégorie 1 s'inscrit en effet en très net recul durant le printemps. Au 30 juin, la zone d'emploi de Romorantin compte 2 404 demandes non satisfaites, soit 7 % de moins qu'un an plus tôt. Pour le Loir-et-Cher, la baisse est légèrement plus modérée (- 5,6 %). En conséquence, la part prise par l'arrondissement dans le chômage départemental revient à 24,7 %, plus faible proportion depuis fin 2003.

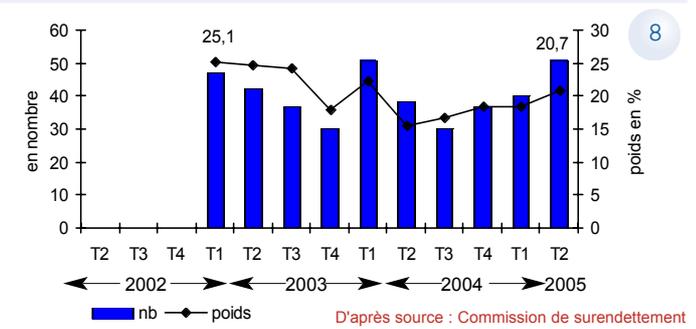
** les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, enregistre une baisse spectaculaire : 0,8 point en 3 mois. Au 30 juin, il s'établit à 9,6 %, demeurant supérieur au taux départemental (8,8 %). En

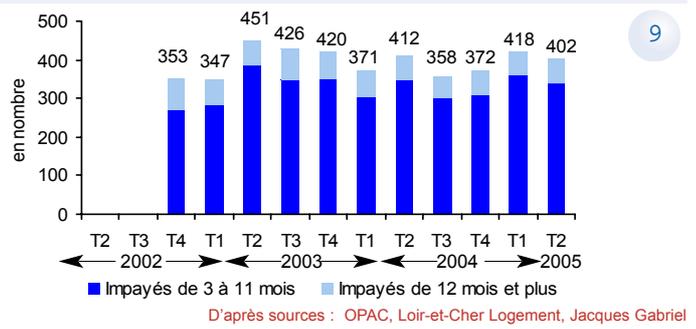
Evolution des taux de chômage



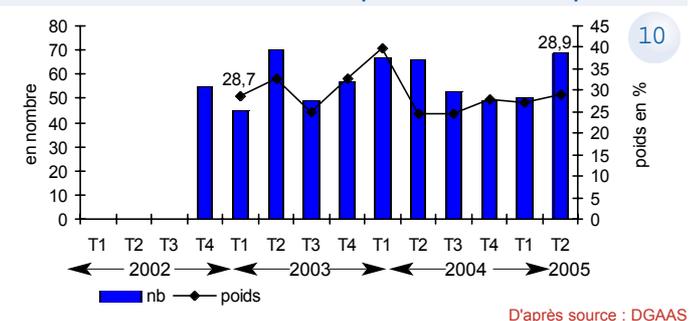
Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



rencontre, il se trouve assez nettement en dessous du taux national, qu'il dépassait en mars.

8 Poursuivant une évolution assez erratique, le nombre de dossiers de surendettement enregistrés au cours du trimestre est particulièrement élevé, atteignant son niveau le plus haut depuis début 2003 tant dans le Romorantinais que l'ensemble du Loir-et-Cher. La part de l'arrondissement dans le total départemental augmente quelque peu à 20,7 %.

9 Les impayés de loyers ont légèrement diminué dans l'arrondissement entre avril et juin (- 4 %). On constate cependant que les impayés de plus de 12 mois sont en augmentation et représentent 16 % du total, contre 13,6 % au 1er trimestre.

10 Le nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie est en très forte augmentation au cours du trimestre, davantage encore pour le Romorantinais (+ 38 % contre + 29 % pour le Loir-et-Cher). En données cumulées sur 12 mois, le total reste toutefois assez stable, à un niveau inférieur à ceux constatés tout au long de l'année 2004. Le poids de l'arrondissement remonte à 27,1 %.

